

ROYAUME-UNI

Date des élections: 18 juin 1970

Caractéristiques du **Parlement**

Le Parlement britannique est constitué de 2 Chambres :

— La Chambre des Communes, forte de 630 députés élus pour 5 ans.

— La Chambre des Lords, qui comprend environ 850 pairs héréditaires: 16 pairs élus pour chaque législature par les pairs héréditaires d'Ecosse; les survivants des 28 pairs élus à vie par les pairs héréditaires d'Irlande avant 1920 ; 155 pairs nommés à vie par la Couronne; 9 « Lords d'appel ordinaire », hauts magistrats nommés à vie, et 26 « Lords spirituels » (les 2 archevêques de Cantorbéry et d'York, les 3 évêques de Londres, Winchester et Durham, et les 21 évêques les plus anciens). La Présidence de cette Chambre haute est exercée par le Lord Chancelier, qui est désigné par le Premier ministre et n'est pas nécessairement un pair.

Les citoyens britanniques ont été appelés aux urnes, le 18 juin 1970 en vue d'élire les 630 membres de la Chambre des Communes, dissoute prématurément le 29 mai 1970.

Système électoral

Est électeur tout sujet britannique ou tout citoyen de la République d'Irlande, sans distinction de sexe, ayant atteint 18 ans le jour du scrutin et inscrit sur le registre électoral, révisé chaque année, de la circonscription où il réside. Quiconque atteindra 18 ans dans les 12 mois qui suivront la date de publication du registre électoral peut se faire inscrire sur celui-ci mais ne peut pas voter avant d'avoir l'âge requis.

Toutefois sont privés du droit de vote, notamment, les membres de la Chambre des Lords, les aliénés mentaux, les criminels condamnés à plus de 12 mois de prison et quiconque a été condamné, au cours des 5 années précédant le scrutin, pour corruption ou fraude électorale.

La possibilité de voter par procuration ou par correspondance est accordée aux membres des forces armées, aux fonctionnaires de la Couronne remplissant leurs fonctions à l'étranger, ainsi qu'à leurs conjoints et à toute personne en voyage ou empêchée, pour une raison valable, de se rendre aux urnes.

Le vote n'est pas obligatoire.

Est éligible tout citoyen britannique âgé de 21 ans au moins, à l'exclusion des membres du clergé, des faillis n'ayant pas obtenu de concordat et de certaines personnes détenant une charge relevant de la Couronne.

Une candidature doit être présentée par 2 électeurs et appuyée par 8 autres.

Le Royaume-Uni est divisé en 630 circonscriptions. Dans chacune d'elles un député est élu au scrutin uninominal majoritaire à un seul tour.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Le 18 mai 1970, M. Harold Wilson se rendait chez la Reine pour lui demander de prononcer, le 29 mai, la dissolution prématurée du Parlement, la date de nouvelles élections étant fixée au 18 juin.

Le Premier ministre avait, certes, dû affronter maintes difficultés au cours de l'année écoulée. Sa politique sociale et les mesures qu'il préconisait pour instaurer la paix du travail avaient suscité de telles oppositions de la part des milieux syndicalistes et au sein de son parti qu'il avait été contraint de faire marche arrière; la baisse de popularité des travaUistes s'était traduite lors de plusieurs élections partielles par des victoires conservatrices qui avaient progressivement amenuisé la majorité dont il disposait aux Communes.

Mais les effets à long terme de la dévaluation opérée en 1967 commençaient à produire leurs effets bénéfiques. La reprise du développement économique et l'assainissement spectaculaire de la balance des paiements engendraient un sentiment d'optimisme dans le pays. Aussi bien M. Wilson estima-t-il le moment favorable pour se présenter devant les électeurs sous le slogan « Aujourd'hui la Grande-Bretagne est forte, faisons en sorte qu'il fasse encore meilleur y vivre ».

Les conservateurs ne se découragèrent pas devant les résultats des sondages d'opinion qui laissaient prévoir une nette victoire des travaUistes et sous la conduite de leur chef, M. Edward Heath, firent campagne pour le renouveau, pour « un avenir meiUeur ».

Ils promettaient de stabUiser les prix, de diminuer les impositions, de veiUer à ce que le développement régional fût plus équUibré, enfin de faire un effort particulier pour améUorer les conditions sociales et de logement. Ils s'employèrent également à accréditer l'idée que les travaUistes recourraient de nouveau à la dévaluation s'ils revenaient au pouvoir.

Quant aux Ubéraux ils prirent part à la lutte en dressant le constat d'échec des gouvernements conservateurs et travaUistes sous le leit-motiv « QueUe existence ! ». Désireux de raUier à eux les mécontents ils dénonçaient la hausse des prix et la diminution du pouvoir d'achat. On notera aussi qu'Us préconisaient dans leur manifeste l'instauration de la représentation proportionneUe.

Le problème de l'immigration des citoyens de couleur appartenant au Commonwealth, soulevé avec violence par un candidat conservateur, M. Enoch

Powell, embarrassa les états-majors des 2 grands partis qui réussirent toute-fois à éviter que cette question ne devienne le centre de la lutte électorale.

Contrairement à tous les pronostics, les résultats des élections donnèrent la victoire au Parti conservateur qui obtint une large majorité au Parlement comme on pourra le constater à la lecture des statistiques ci-dessous.

On notera que le D^r Horace King, *Speaker* de la Chambre sortante, s'était présenté en cette qualité et non pas comme un candidat travailliste devant les électeurs de la circonscription d'Itchen (Southampton). Aucun candidat des Partis conservateur et libéral ne lui fut opposé, ses seuls rivaux étant un candidat du parti démocratique national et un indépendant. Il mena une campagne non politique et après sa réélection il fut à nouveau chargé de diriger les débats des Communes.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin (chiffres provisoires) et répartition des sièges à la Chambre des Communes

Nombre d'électeurs inscrits.	39 384 364
Votants.	28 344 807 (73,7 %)
Bulletins blancs ou nuls.	86 475
Suffrages valablement exprimés	28 258 332

Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges à la Chambre des Communes
Parti conservateur.	628	13 106 965	46,4	330 (+77)
Parti travailliste.	624	12 141 676	43	287 (—76)
Parti libéral	332	2 109 218	7,4	6 (-6)
Parti nationaliste écossais	65	900 473	3,2	1 (+1)
Parti travailliste républicain	94			1 (=)
Parti protestant unioniste				1 (+1)
Parti de l'unité indépendante				1 (+1)
Parti de l'unité				1 (+1)
Parti travailliste indépendant				1 (+1)
Parti nationaliste gallois				36
Parti communiste		58	- (=)	
<i>Speaker</i>	1	1 (=)		
	1 838			630

2. Répartition des membres de la Chambre des Communes par catégories professionnelles

	Parti conservateur	Parti travailliste	Parti libéral et autres	„ .
Administrateurs de sociétés	107	3	—	110
Avocats.	56	34	2	92
Enseignants.	7	56	2	65
Journalistes.	35	25	—	60
Agriculteurs.	39	3	—	42
Cadres administratifs supérieurs.	17	23	1	41
Syndicalistes.	—	34	—	34
Avoués.	11	12	—	23
Courtiers.	22	1	—	23
Ingénieurs.	3	19	—	22
Mineurs.	—	20	1	21
Employés et techniciens...	4	11	—	15
Ouvriers.	1	12	—	13
Cadres de partis.	7	2	1	10
Médecins et chirurgiens	4	6	—	10
Editeurs.	6	2	—	8
Comptables.	5	2	—	7
Fonctionnaires.	2	3	—	5
Ouvriers des chemins de fer	—	5	—	5
Publicistes.	2	2	—	4
Divers.	10	10	—	20
				630

3. Répartition des membres de la Chambre des Communes par sexes

Hommes.	605
Femmes.	25
	630